VOL. XLIV — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 6 JANVIER 1914 — No. 10

ABONNEMENTS
Canada.............. $1.00 par année
Etats-Unis........ 1.50 " "
Europe............ 2.50 " "

Tarif des Annonces
1ère insertion, par ligne... 12 cent
Chaque insertion subséquen.. 6 "

N.B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF: NOEL BERNIER

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS

ANT. CLOUTIN
IMPRIMEUR

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie doivent être adressées :

Le Manitoba
42 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.
Téléphone : Main 3377.

NOTONS CELA AVEC SOIN

Le nouvel acte fédéral de la Naturalisaton, qui est devenu loi au premier de l'An, est d'une grande importance.

Jusqu'ici la naturalisation canadienne n'était valide qu'au Canada; l'Angleterre ne l'acceptait pas comme conférant le titre de citoyen anglais dans les Iles Britanniques et dans les autres colonies. C'est ainsi, par exemple, que sir William Van Horne et sir Thomas Shaughnessy, nés tous deux aux Etats-Unis, mais par la suite naturalisés canadiens, n'étaient pas reconnus à Londres comme sujets britanniques. Il en était de même pour l'honorable M. Perley, l'un des ministres du gouvernement canadien et par conséquent l'un des aviseurs de Sa Majesté le roi d'Angleterre!

Des anomalies comme celles-là disparaîtront avec le nouvel Acte. Et MM. Van Horne, Shaughnessy, Perley, et tous ceux qui à l'avenir obtiendront des certificats de naturalisation canadienne, deviendront non seulement *Canadiens*, mais sujets anglais, reconnus comme tels en Angleterre et dans toutes les possessions anglaises.

Il y avait longtemps que nos hommes d'Etat voulaient donner à nos certificats de naturalisation force dans tout l'empire. C'est fait.

C'est un des résultats de la conférence coloniale de 1912, où le cabinet impérial et les représentants des colonies se sont entendus sur ce problème des naturalisations. Il y aura partout à l'avenir mode uniforme dans l'octroi du certificat et réciprocité de traitement.

Le Canada peut donc maintenant conférer le droit de citoyen britannique dans tout l'empire.

Un autre point sur lequel il convient d'attirer l'attention de nos lecteurs, c'est le status *officiel* reconnu à la langue française par le gouvernement anglais, par les gouvernements des colonies et le parlement du Canada.

La clause 2 du nouvel Acte, qui fait l'énumération des conditions requises pour la naturalisation, dit que le candidat doit avoir une *connaissance convenable soit de la langue anglaise, soit de la langue française.* (Adequate knowledge of either the English or French languages.)

Donc, d'après le texte nouveau, la langue française suffit pour quiconque veut devenir sujet britannique; et cela dans tout l'empire.

La clause 8 ajoute encore à la force de la situation légale du français admise par la clause 2. Cette clause 8 déclare que le gouvernement impérial et les gouvernements coloniaux devront accepter comme suffisante *toute autre langue que le français considérée sur un pied d'égalité avec l'anglais, avec substitution de cette langue à la langue française.* Exemple : dans le sud-africain, la langue hollandaise suffira à un candidat à la naturalisation, tout comme au Canada la langue française.

Ces textes disent clairement, une fois de plus, que l'anglais et le français sont tous deux langues officielles aux yeux du parlement canadien.

Le parlement, notez-le bien, ne donne pas cette situation comme du *droit nouveau*; il pose au contraire cette reconnaissance officielle, sur un pied d'égalité, de l'anglais et du français, comme une base sur laquelle il s'appuie ensuite pour définir le status des autres langues et les conditions de leur aptitude à conférer le droit de citoyenneté britannique.

Il se trouve donc que le parlement canadien, ayant à traiter de la naturalisation, *confirme* l'interprétation que les Canadiens-français ont toujours donnée aux lois impériales et fédérales qui définissent les droits du français au titre de langue officielle au Canada.

Citoyenneté britannique du *Canadien* dans tout l'empire; la langue française conférant éligibilité au candidat dans tout l'empire voilà la situation.

Notons-là avec satisfaction, et avec un grand soin.

Noël BERNIER.

LES SALAIRES DES EMPLOYES DE L'HOTEL-DE-VILLE

Lors d'une récente assemblée à Norwood, les échevins Sutherland et Turnbull, et d'autres messieurs, ont réclamé la diminution des salaires des employés de la Cité, en vue de réduire les dépenses.

Ce serait tout simplement de l'économie de camelote, de l'économie de bouts de chandelle.

Il ne paraît pas que les salaires de nos employés civiques soient exorbitants. Ils sont peut-être suffisants. Mais du moment qu'un fonctionnaire est compétent, il doit être rétribué de manière à pouvoir vivre, lui et sa famille. La simple notion du salaire, non seulement à Saint-Boniface, mais dans le monde entier, et dans tous les métiers, comporte cette exigence. C'est du bon sens.

Nous ne voyons pas à l'Hôtel-de-Ville de salaires absolument élevés. Par contre nous en connaissons qui sont plutôt modestes.

C'est au moment où nos employés civiques paient de leur poche $300 par mois pour les pauvres de la ville qu'on leur fait cette amabilité de vouloir baisser leurs émoluments. Le public raisonnable trouvera que l'heure est mal choisie.

On couperait même en deux les trois ou quatre salaires auxquels on en veut le plus qu'on n'arriverait tout au plus qu'à une simple bagatelle de quelques centaines de piastres. Quelques centaines de piastres sur un budget annuel de plus de $700,000!

Pour baisser les taxes, il faudra trouver mieux que cette rognure de salaires!

L'échevin Sutherland et quelques-uns de ses amis qui ont pris part à l'assemblée de Norwood paraissent s'être occupés d'affaires et de chiffres avec, disons, l'intelligence qu'y apporta il y a un an M. Curtis, dont le rapport imbécile fit lever les épaules à tous ceux qui connaissent quelque chose en fait de politique municipale.

Des économies s'imposent, en effet, dans nos affaires civiques, si nous ne voulons pas que les taxes nous mangent. Mais ces économies se feront, non pas par l'amputation de justes salaires; elles se feront par l'orientation plus ou moins bonne que nos échevins donneront à la politique municipale. L'étendue et le caractère des travaux publics, le mode d'émission et de vente des débentures, l'attitude de la Cité vis-à-vis les compagnies de chemins-de-fer et les industriels, la publicité faite autour de notre ville et de ses immenses avantages, une efficacité parfaite dans tout le service municipal, voilà des choses qui influeront plus sur les taxes que la réduction d'une demi-douzaine de salaires.

Mais les échevins Sutherland et Turnbull sont-ils capables de comprendre même ces données élémentaires de la question civique?

A PROPOS DE FRAIS D'AVOCATS

M. l'échevin Sutherland, parlant mercredi à une assemblée de contribuables de Norwood, a critiqué le compte présenté au Conseil par les avocats de la ville de Saint-Boniface à propos du pont Provencher.

L'échevin Sutherland est injuste. Le compte en question est absolument raisonnable. Il a été présenté au conseil après un travail ardu de plusieurs mois, fait sur un sujet des plus techniques.

Avant de présenter ce compte, les avocats de la ville l'ont soumis au protonotaire M. G. Walker, le *taxing officer* de la Cour Supérieure, qui l'a examiné article par article et l'a porté à $2,400.00, en déclarant qu'il le mettait *plutôt bas*. Les avocats en ont demandé $1.600 plus $19 de déboursés, qui leur ont été payées.

Ce renseignement devra suffire à l'échevin Sutherland pour le convaincre de son erreur. Les avocats de la Ville ont toujours été et sont toujours prêts à soumettre leurs comptes à la taxation officielle. Ils ne demandent qu'une légitime rétribution pour leur travail. Pas plus.

Mais, par hasard, n'y aurait-il par plus de politique de parti que d'intérêt pour la chose municipale dans cette critique de l'échevin Sutherland? Ce n'est pas la première fois que son étroitesse de vues lui aurait fait commettre des écarts de langage.

Aussi les explications qui lui sont données ici sont-elles pour le public plutôt que pour lui!

"JE LES GRIGNOTE"

—JOFFRE

Elle dure toujours, âpre et acharnée. La fusillade ne discontinue pas. Si le progrès est lent c'est parceque le corps-à-corps effrayant n'a pas encore enlevé aux armées leur vigueur.

Soyons satisfaits cependant. La situation est meilleure pour les Alliés qu'elle ne l'était aux premiers mois de la guerre. Cette situation s'améliore toujours puisque l'Angleterre, la France et la Russie sont en mesure d'augmenter leurs effectifs plus vite que ne peuvent le faire l'Allemagne et l'Autriche. On prête à Joffre ce mot caractéristique: "Vous vous plaignez que c'est lent? Laissez donc faire, *je les grignote.*"

A cette parole il faut ajouter celle du président Poincaré saluant le corps diplomatique au 1er de l'An.

"Je ne doute pas que l'année prochaine, lors de cette réception traditionnelle, nous puissions célébrer ensemble l'établissement d'une paix bienfaisante. Cette paix solide assise sur le droit et le respect des traités internationaux donnera aux nations la sécurité dont elles ont besoin."

Tous les renseignements qui nous parviennent d'Europe, tous les journaux d'Angleterre et de France respirent cette confiance.

Plus le temps avance, plus l'Angleterre entre avant dans le combat. Avec son or elle subside la Belgique; et maintient la vie industrielle dans l'empire. Sa flotte, malgré de lourds sacrifices, tient les mers libres et assure la ravitaillement des pays alliés. Elle jettera sur le continent une armée de près de 1,500,000 hommes au printemps.

Mais l'Angleterre rend aussi témoignage au monde entier de la valeur de la France. Le *Times*, le grand journal anglais, fait ainsi l'éloge de l'admirable France:

"Le stoïcisme des Français en face de la destruction de leur admirable pays donne la mesure de leur attitude inébranlable. Ils dédaignent les manifastations d'émotion. La tâche qu'ils ont à accomplir est trop grave et trop formidable pour laisser place aux grandes phrases. Ils ne parlent plus de revanche, mais vont au combat avec un calme farouche où se révèle à peine la flamme de colère qui les anime. Jamais l'âme immortelle et invincible de la France ne s'est élevée à de plus nobles hauteurs qu'en ces jours de tristesse. Devant le monde éclate de nouveau cette éternelle vérité que la France est indestructible et possède une âme qui survit à tous les chocs. Parmi les ruines de ces villes détruites, une nouvelle France a surgi, contre laquelle tous les canons de Krupp tonneront en vain.

Il faut, en effet, se pénétrer de cette pensée que les canons Krupp tonneront en vain.

Aide aux Canadiens-Francais d'Ontario

Que tous les pères de famille qui ont l'avantage de faire instruire leurs enfants suivant leurs légitimes désirs, se souviennent de ceux à qui on refuse injustement cette liberté nécessaire.

Toutes les souscriptions, même les plus modestes, sont accueillies avec reconnaissance L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française accusera réception, par l'entremise des journaux, de toutes les sommes qu'on voudra bien verser dans la caisse de secours qu'elle a ouverte pour venir en aide aux Canadiens-Français de l'Ontario. Pour éviter les fraudes, il est prudent de faire usage de chèque et de mandat-poste.

Nous venons de passer l'époque des réjouissances et des cadeaux; ceux qui luttent héroïquement pour la défense de la langue française seront-ils les seuls auxquels nous refuserons de penser? Nous leur devons pourtant sympathie et secours, puisqu'ils sont privés du plus précieux des bonheurs: La LIBERTE.

On est prié de faire parvenir les souscriptions dès aujourd'hui à M. Emile Girard, trésorier général de l'A. C. J. C., 160, rue Saint-Jacques, Montréal.

Un Discours de l'Hon M. Rogers

Nous avons applaudi l'hon. M. White, lorsqu'il a dit récemment: "Notre seule politique en ce moment, c'est de faire la guerre".

Nous constatons aujourd'hui que son collègue des Travaux Publics, l'hon M. Rogers a dit, de son côté, à un dîner de club:

"Nous ne sommes pas au bout de notre tâche. Mais permettez-moi de vous dire, au nom du gouvernement canadien, que rien ne limite notre détermination, rien ne limite notre capacité financière de préparer et d'expédier du premier au dernier tout homme valide, habitant notre Canada, qui remplira les conditions exigées pour le service militaire, et tant que lord Kitchener en aura besoin."

Cette déclaration, venant après celles de Sir Robert Borden et de l'hon M. White, nous autorise donc à croire que le gouvernement fédéral tout entier n'a qu'une préoccupation en ce moment: celle qui domine toutes les autres, d'aider dans la pleine mesure de nos forces et de nos ressources, la Grande-Bretagne et ses alliées dans leur lutte suprême pour la liberté et la civilisation.

Le Canada.

L'Hon. Trefflé Berthiaume

M. Treffé Berthiaume, conseiller législatif, propriétaire de *La Presse*, est décédé à Montréal le 2 janvier.

M. Berthiaume avait débuté dans la vie comme ouvrier typographe. A force de travail et d'énergie, il s'est peu à peu élevé dans le monde de la finance et de la politique de la province de Québec a connu un grand nombre de ces carrières laborieuses et pleines d'enseignement.

La Bonne Foi du "Free Press"!

Le *Free Press* reproduit une partie de nos paroles d'il y a quinze jours sur la portée des amendements Coldwell. Puis il ajoute:

"Il, (*Le Manitoba*) est familier avec l'esprit qui prévalait quand l'arrangement a été fait. Il connait aussi la menière d'opérer, le plan par lequel les amendements Coldwell devaient créer des *écoles séparées* à Winnipeg.

Or, précisément, dans l'article cité par le *Free Press, nous disions:*

"Les amendements Coldwell ne *donnent pas les écoles séparées.* Leur attribuer cet effet, c'est commettre de propos délibéré une inexactitude dont le but très visible est de préjuger contre tout arrangement les tenants protestants de l'école publique neutre. Dans la Nouvelle-Ecosse, il n'y a pas d'écoles séparées, mais les protestants et les catholiques ont trouvé une base d'entente convenable. C'est un pays civilisé, respectueux des droits essentiels de la conscience et de la dignité de chacun. C'est une entente de ce genre qui pourrait se faire avec les amendements Coldwell. Mais nous avouons, les premiers, qu'on serait loin des écoles séparées."

Il faut remettre les choses au point, sans nous lasser.

PRIERES PUBLIQUES

Par odre de l'autorité diocésaine des prières publiques ont été faites à la cathédrale de Saint-Boniface, dimanche dernier pour le rétablissement de la paix.

LA GUERRE

31 déc.: Paris. — Un résumé *officiel* de la situation dit que les Allemands ont été réduits à la défensive partout. Le résumé dit que de brillants faits d'armes ont été accomplis et seront raconéts plus tard.

* * *

Les nouvelles du côté russe sont confuses. Il y a eu choc violent à Borjimow; en Galicie-ouest, les Autrichiens sont chassés de fortes positions.

* * *

Les anglais, dans leur raid d'aviateurs au-dessus de Cuxhaven, il y a 15 jours, auraient détruit un Zeppelin.

* * *

2 janvier. — Les attaques allemandes échouent toujours dans les Flandres et sur toute la ligne de l'ouest.

Le Président Poincaré, adressant la parole au corps diplomatique, dit que la guerre finira très probablement pendant l'année 1915.

* * *

Le cuirassé Anglais *Formidable* coule dans la Manche, frappé par une mine ou une torpille. 700 périssent.

* * *

Les Allemands, malgré des efforts désespérés, échouent encore une fois dans leur tentative contre Varsovie.

* * *

4 janvier 1915. — L'infanterie française repousse l'ennemi à Boisselle. Les Allemands bombardent Sonnebeke avec violence; ils attaquent la forêt de Grurie. Le mauvais temps nuit aux opérations.

* * *

Les anglais à Londres parlent de conscription, le recrutement étant jugé trop lent.

* * *

Les Russes ont échoués contre Varsovie; ils font des efforts pour s'emparer de 2 autres forteresses de la Pologne ouest: Georgievsk et Ivangorod.

* * *

5 janvier: Paris. — Les Français ont réoccupé le village entier de Steinback en Alsace. La campagne française en Alsace se poursuit avec un succès prononcé.

* * *

Rien d'important entre Allemands et Russes le long de la Vistule. Les Russes sont rendus tout près de la frontière austro-roumaine.

* * *

Un steamer hollandais a été saisi par la police de Gênes; il contenait, cachées sous du blé, une énorme quantité de cuivre et autres munitions de guerre destinées aux allemands.

* * *

Les anglais saisissent un autre bateau, dans des circonstances analogues.

* * *

L'empereur Guillaume a une rechute et a été transporté à Berlin.

NOEL AU BIVOUAC

... On s'était massacré sur les bords de l'Ukra,
Les Russes opérant une retraite lente
Et les corps d'Augereau, de Soult et de Murat
Bivouaquaient, ce soir-là, dans la neige sanglante.

Grenadiers et housards, dragons et voltigeurs
Roulés dans leurs manteaux, assis sur leurs schabraques.
Ivres de sang, juraient, féroces et rageurs
D'exterminer, le lendemain, tous les Cosaques!

Quant, tout à coup — songeant par ce soir de Noël
A son petit clocher debout dans la campagne —
Un jeune voltigeur breton, nommé Joël,
Se mit à fredonner un Noël de Bretagne

Alors, tous les "grognards" autour des feux rangés
Firent silence et, prêts à marcher vers la Crèche
Cherchèrent dans les cieux l'Etoile des bergers,
Tant l'air était joli, tant la voix était fraîche;

Et ceux-là qui faisaient — en passant, triomphants —
Trembler le Monde au choc de leur talon colère,
Se prirent à pleurer comme de grands enfants
Au chant naïf et pur d'un Noël populaire!

THEODORE BOTREL

FRANCE

"TU ES LA FLAMME DANS LA NUIT!..."

Londres, 29. — Nous ne pouvons résister au désir de donner ici une faible traduction d'un précieux élogé de la France, véritable poème en prose, que publie M. John Galsworthy, l'auteur anglais bien connu, dans la "Westminster Gazette." Voici en quels termes l'écrivain chante le beau pays de France:

France! Mot de beauté! Terre de beauté! Quelle âme fière anime cette France, aujourd'hui pressurée et torturée! Quels accords harmonieux monteront vers le ciel quand le dernier de ceux qui la souillent sera repoussé par delà les frontières des provinces perdues!

France! Terre pour laquelle, aux heures d'épreuve, le coeur saigne le plus! Est-ce parce que tu es femme, avec la caresse de tes yeux, avec ta robe flottante, avec du mystère dans ton clair sourire féminin et cette promesse de constance éternelle que ne fait jamais l'homme?

Est-ce parce que nous sentons en toi, comme dans aucune autre terre, une présence semblable à celle qui, dans certains foyers, assure la vie et la rend aimable, une présence dont est imprégné l'air de chaque pièce, et plus précieuse que tout ce qui la meuble? Enlevez les ornements, débarrassez la place de tous les objets matériels, et la bien-aimée sera toujours là, avec son esprit ardent et gracieux.

France! Entre tous les pays tu as le don de la forme vivante, de la grâce cohérente, comme celles des fleurs lumineuses.
dégage la Joconde écoutant sa vie intérieure.

France! Quand je pense à toi, il se présente à mon esprit l'image d'un tilleul revêtu de sa parure printanière de délicats boutons heurtant, ravis, les petites feuilles joyeuses, à chaque souffle de vent; ou dans sa toilette estivale si somptueuse, si parfumée, de fleurs couleurs de miel; ou dans sa robe d'automne faite de quelques feuilles dorées, mince dans l'air pur et tremblant, tremblant à chaque soupir du jour; ou enfin dans sa pâle nudité hivernale, mais toujours le même arbre dieu à la forme parfaite.

France! Ta force, cest de voir cette âme des choses que nous appelons l'idéal, de donner la vie aux vérités que tu as découvertes et de concrétiser, de donner une forme à ta vision, qui devient ainsi le roc spirituel sur lequel les nations se tiennent.. C'est parce que tu es l'incarnation vivante de ton esprit clair et résolu que nous t'aimons, nous autres.

Tu te dresses devant le monde, véritable incarnation de tes trois paroles immortelles et ta voix immortelle est l'interprète véritable de l'ardeur et du dévouement du pays.

France! Tu as fait tomber les escarres de la chair rude et vaniteuse des nations! Tu es la flamme dans la nuit! A cette heure nous te voyons et nous te comprenons!

Grande et touchante amie! France invincible et libre! Aujourd'hui, dans ton attitude grave et chevaleresque, tu es plus élevée et plus aimable que jamais, et plus que jamais digne de toi-même et de l'Humanité.

Les Eveques de France

(*La Libre Parole*)

Nous avons, ici même, bien des fois rappelé quel est le grand rôle des évêques de France. Voici qu'une fois de plus, aux heures douloureuses que nous traversons, l'évêque se retrouve non seulement le Pasteur des âmes, mais le Défenseur de la Cité. Les majestueuses figures de saint Agnan, de saint Loup, sortent de l'ombre de l'Histoire avec leur patriotisme, leur charité, leur sens de l'organisation. Au milieu d'une nouvelle invasion des barbares, alors que le bombardement s'acharne sur les monceaux de ruines, *etiam periere ruinae*, à Arras, à Soissons, à Reims, à Meaux, à Saint-Dié, les vieux évêques de la Gaule revivent dans leurs successeurs; ils se ressemblent trait pour trait.

Henry REVERDY.

M. Théophane Bertrand

M. Théophane Bertrand, notre estmé concitoyen, a eu dans le cours de la semaine dernière une attaque de paralysie partielle qui le retient à sa chambre. Nous lui présentons toutes nos sympathies et nous espérons en son prompt rétablissement.

FEUILLETON DU Manitoba

Une de Perdue Deux de Trouvees

PAR

GEORGE DE BOUCHERVILLE

No. 65

(Suite)

Le froid s'étant un peu amolli, les arbres étaient couverts de givre; la neige criait sous les pieds. Une espèce de vapeur blanche s'élevait sur la plus haute partie de la montagne, en arrière de la cabane, et semblait la couronner comme d'un diadème; c'était la vapeur d'une source voisine. Au sommet, il y avait une espèce de plateau d'une vingtaine de pas de long sur cinq à six de large. Un homme, que l'on prendrait pour un fantôme, se tient immobile sur cette plateforme, le dos appuyé à un arbre; on dirait que cette vapeur l'enveloppe comme dans un linceuil. De temps en temps, cependant, il s'avance au bord du plateau du côté du chemin de la Côte des Neiges; il regarde et écoute; puis, après en avoir fait autant du côté opposé de la montagne, il retourne à son arbre, où il s'appuie et reprend son immobilité.

De la position où il est, il aperçoit la ville et le coprs de garde; à sa droite la Côte des Neiges. En arrière il voit la cabane à sucre, qui paraît à ses pieds; un peu plus loin, la route Ste-Catherine; plus loin l'église St-Laurent; plus loin encore le pont Lachapelle, qu'il ne peut distinguer, mais vers lequel, de temps en temps, il jette un coup d'œil, comme s'il s'attendait à y voir quelque chose.

En effet, au bout de quelques minutes, quelque chose fixa son attention de ce côté; il crût voir un point lumineux, qui peu à peu s'agrandit, brilla d'un vif éclat, puis s'éteignit. Il fit entendre un sifflement aigu et prolongé. Puis un instant après il monta dans l'arbre sur lequel il était appuyé, attacha au faîte un paquet d'écorces de cèdre et y mit le feu. Le cèdre en s'allumant jeta une brillante flamme pendant quelques instants; puis tomba sur la neige au pied de l'arbre aussitôt que les liens qui l'attachaient furent brûlés.

L'homme descendit alors au pied de l'arbre. Il écoute; il vient d'entendre du bruit à côté de la cabane à sucre. Il prend son fusil à deux coups, qu'il avait appuyé sur le tronc de l'arbre, et en fait jouer le chien, pour voir si les capsules ne sont pas tombées. Sa main droite fouille dans son capot, pour voir si son couteau de chasse est dans sa gaîne. Puis, quand il est assuré que les capsules sont sur les cheminées de son fusil, que son coutau est dans sa gaîne, il fait entendre, mais bas, mais faible, le glapissement d'un renard, comme s'il eut été éloigné et dans une autre direction.

Il écoute. Le bruit d'une perdrix qui s'envole frappe son oreille, puis bientôt après il entend le picotement d'un pique-bois sur un arbre. Ces bruits semblent le satisfaire, car il rejette sur son épaule son fusil qu'il tenait prêt à faire feu, et attend.

Bientôt le bruit d'une branche cassée se fait entendre au pied de la plate-forme, et un homme s'avance avec précaution, tenant son fusil élevé au-dessus de sa tête. Celui qui est sur la plate-forme en fat autant, puis le remet sur son épaule, et d'une voix sourde mais assez élevée pour être entendue:

— Qui vient là?

— Un voyageur, répond celui qui s'approchait et qui s'était arrêté.

— Avance, voyageur; où vas-tu?

—Je vais sur la montagne.

— Que faire?

— Te remplacer; c'est le chef qui m'envoie. Ton quart est fini. Tu peux descendre, il t'attend; il vient d'arriver, il est à la cabane.

— Quelle *sone?*

— Tu l'apprendras à la cabane; et toi?

— Je le dirai au chef; tout va bien.

Un instant après, celui qui était descendu du sommet de la montagne arrivait à la cabane à sucre à la porte de laquelle se tenait un homme, en tuque bleue de laine, qui lui fit signe d'approcher, et tous les deux entrèrent. Il salua le docteur Chénier, et apercevant deux étrangers, qu'il ne connaissait pas, il se passa le pouce de la main gauche sur le lèvres, signifiant qu'il n'osait pas parler devant ces personnes.

— Parle, lui dit Chénier; ce sont des chefs du Sud; deux amis qui viennent nous aider. Quelle *sone?*

— S. o. n. e., répondit-il en prononçant chaque lettre séparément; S pour le sud, O pour l'ouest, N pour le Nord, E pour l'est; c'est bien! voici la *sone*: J'ai vu Barsalou qui venait à la cabane, parcequ'en sortant à la porte il a agité un tison ardent deux fois au-dessus de sa tête; ce qui voulait dire qu'il était accompagné de deux personnes. C'était probablement ces deux chefs, continue-t-il, en leur faisant un léger salut de la tête. Peu d'instants après, j'ai vu cinq volontaires, avec leurs mousquets, les baïonettes au bout, quitter le corps de garde et se diriger vers la maison où ils sont entrés. Je ne les en ai pas vu sortir. Voilà pour S, sud.

Barsalou et Chénier échangèrent un signe rapide.

— J'ai vu, continua-t-il, une lueur au pont Lachapelle; cette lueur s'est agrandie, a brillé, s'est éteinte. C'est W. S... qui est arrivé avec son monde et s'est emparé du pont. De ce côté-là tout est bien. Ils savent que nous avons connaissance de leur arrivée; j'ai fait le signal. Voilà pour O, l'ouest.

— C'est bien, lui dit Chénier, continue.

— J'ai vu la ville enveloppée dans un manteau de fumée blanche, qui plane au-dessus des maisons, et la cache presqu'entièrement. J'ai entendu un bruit sourd, comme les vagues du lac qui montait jusqu'à moi. Je n'ai pu distinguer ce que c'était, d'abord. Pen à peu cet immense nuage blanc, qui surplombait la ville, s'est empourpré vers le sud, et j'ai cru entendre le tocsin. C'était un incendie. La ville brûle encore. Voilà pour E, l'est.

— Et au Nord? demanda Chénier.

— Au nord je n'ai rien vu; pas de *sone*, du Nord, tout est tranquille de ce côté-là.

— Tu as bien rempli ton quart, ky, tu dois avoir froid; et couches-toi, tu dois être fatigué.

— Quel est ce mot-là, *sone?* demanda le Dr G.... à Chénier.

— C'est un mot, que nous employons dans le Nord, qui signifie nouvelle, mais que j'aime mieux; parcequ'il est plus expressif dans sa prononcation et jusque dans son épellation.

— En effet, chaque lettre du mot désigne un des points cardinaux.

— Ce n'est pas mal: et je vote pour que nous l'adoptions.

— Mais, nous nous en servons depuis longtemps dans le nord.

— Raison de plus, pour que nous nous en servions aussi dans le sud.

— Laissons-là les mots, dit Luc M..., et parlons de ce que nous allons faire. Voyons: W. S... est arrivé au pont Lachapelle; c'est bien. Si nous pouvons une fois nous rendre jusque là avec les canons, ils ne pourront plus nous les enlever. Mais nous ne les avons pas encore. A quelle heure doivent-ils venir, demain matin?

— Entre sept et huit heures, répondit Chénier.

— En es-tu sûr?

— Bien sûr!

— Combien y aurait-il de cavaliers pour les accompagner?

— Onze canons; onze caissons; en tout vingt-deux voitures: Quatre hommes par voiture, deux à cheval, deux assis sur le siège. En tout, quatre-vingt-douze hommes; mais il n'y a que les cavaliers qui aient leurs sabres, les autres ne sont point armés.

— Et nous, combien sommes-nous?

— Quatorze ici, sans compter Barsalou; dix avec lui à la maison; Major et dix autres à St-Laurent.

— Trente-six, c'est assez, pourvu qu'il n'y ait pas plus de cavalerie. Maintenant, entendons-nous bien sur ce que l'on doit faire demain; répète ton plan. Et toi, Barsalou, écoute bien afin que tu le répètes à Major demain matin.

(A suivre)



Soumissions

SOUMISSIONS POUR APPROVISIONNEMENT DES INDIENS

Des soumissions cachetées et adressées au soussigné et marquées: "Tenders or Indian supplies" seront reçues par ce département jusqu'à midi, mardi le 5 janvier 1915, pour la livraison de provisions durant l'année fiscale finissant le 31 mars 1916, la douane payée aux différents endroits, dans Manitoba, Saskatchewan et Alberta.

Des formes de soumissions contenant tous les détails peuvent être obtenues en s'adressant au soussigné.

La plus basse ni aucune autre soumission sera nécessairement acceptée.

Les journaux publiant cet avis sans en avoir eu l'autorisation du Département ne sont pas payés.

DUNCAN C. SCOTT,
Député surintendant
General des affaires Indiennes.
Departement des Affaires Indiennes,
Ottawa 1er Décembre 1914. 7-3

Chronique de la Province

Le Pas, 23 décembre 1914. — Aux élections municipales qui ont eu lieu le 15 décembre, M. H. Finger a été réélu maire avec une majorité de 37 votes sur ses adversaires. C'est la quatrième fois que M. Finger est élu maire. Dans la 2nde division M. E. Rusk a été élu conseiller avec une majorité de 27 votes sur ses deux opposants. M. P. Denis Legerro a été élu conseiller avec une majorité de 26 votes sur son opposant, dans la division trois.

Les dames de la société de Bienfaisance tenaient leur bazar marcredi le 16 et jeudi 17, dans les salles de l'école catholique et malgré la rareté de l'argent, les tables furent très achalandées. Jeudi soir la société donnait un concert, sous la direction de Melle A. t. Godard. Le programme donnait plusieurs tableaux vivants, qui sont toujours forts appréciés du public, musique, chansons etc. Le principal tableau vivant représentait les drapeaux des différentes nations alliées de la guerre actuelle. Le drapeau britannique était représenté par Mme H. Johnston (anglaise); le drapeau français par Mme Cochrane (anglaise) (il paraîtrait que parmi les 40 ou 50 dames ou demoiselles françaises ou canadiennes françaises du Pas, il était absolument impossible de trouver une personne brune, et il fallait une brune: où est la tradition qui dit que la canadienne est plutôt brune que blonde? au Pas on blondit paraîtrait-il.) la belgique était représentée par Mme U. t-Godard, la Russie par Mme Powell la Serbie par Mme Stephanson et le Japon par Mme D. F. de Tremandan. Plusieurs autres tableaux vivants, tous ayant trait à la guerre actuelle furent représentés et très appréciés.

Le Rev. Père Fafard qui était indisposé depuis quelque temps s'est vu obligé de nous quitter, pour toujours, vendredi dernier; le Rev. Père retournait dans la Province de Québec, son pays natal. Les catholiques du Pas en le perdant perdent un homme précieux pour eux car pendant le temps qu'il était ici il veillait sur le bienêtre temporel de ses paroissiens avec un soin jaloux et de plus ce que les catholiques du Pas ont obtenu pour leurs écoles, dernièrement est dû, en grandes partie, au Rev. Père. Le Pas regrettera longtemps son départ.

St-Georges de Chateauguay,
28 décembre 1914.

Nous fûmes agréablement surpris d'avoir la visite du Très-Révérend Père Allard O. M. I., G. V. de Ste-Marie of Winnipeg qui était venu pour aider le Rev. Père Gillen, directeur de l'école industrielle de la Réserve du Fort Alexandre, durant les belles fêtes de Noël; les Révérendes sœurs de l'établissement se sont réellement surpassées cette année par leurs chants durant la messe de minuit. Tous les gens de la place se sont fait un devoir de venir saluer le Très Révérend Père Allard, car ils se rappellent que ce fut ce vaillant missionnaire qui établit la première église et la première école au Fort Alexandre vers 1875.

Ce fut aussi le Très Révérend Père Allard qui fonda la paroisse de St-Georges de Chauteauguay car dès l'année 1877, il fit des démarches pour établir une colonie canadienne sur les rives de la belle rivière Winnipeg, en faisant venir un de ses beaux-frères, feu Georges Chèvrefils et sa famille de neuf enfants dont cinq sont établis ici maintenant et comptent environ 75 membres vivants, issus de ce brave pionnier; ce qui prouve que notre race est loin de s'éteindre et que nos Canadiens conservent leurs bonnes vieilles traditions.

Ce fut le grand missionnaire Oblat qui planta la première croix sur l'emplacement où se trouve actuellement notre église de Saint-Georges et grâce à son zèle et à son dévouement, il obtint une concession de quarante arpents de terre pour l'emplacement de notre église.

Nous profitons de cette occasion pour remercier et exprimer nos sentiments de reconnaissance au vénéré fondateur de notre belle paroisse de St-Georges de Chateauguay.

Communiqué.

Eveques Sous les Drapeaux

Entr'autres surprises inhérentes à cette guerre, nous avons eu celle de la présence sous les drapeaux d'un certain nombre d'évêques. Outre Mgr Ruch, coadjuteur de Mgr Turinaz, évêque de Nancy, qui sert dans un corps d'armée comme aumônier, et Mgr Perros, vicaire apostolique du Siam, souslieutenant de réserve, un troisième évêque, Mgr Moury, évêque de la Côte-d'Ivoire depuis 1909, est aussi sous les drapeaux; il est devenu humblement le soldat territorial de 2ème classe Moury. C'est un soldat de quarante et un ans (il est né en 1873, dans le diocèse du Puy).

Au sujet du "territorial Moury", un journal d'Afrique, qui est l'organe officiel de la colonie de l'Afrique occidentale française, l'*A. O. F.*, publiait ces lignes sympathiques :

"La mobilisation l'a trouvé à son poste et, sans hésitation, emmenant avec lui onze de ses missionnaires, l'évêque est venu tout simplement faire son devoir en bon et vrai Français.

"Il eut pu, sans doute, faire valoir des raisons d'âge, de situation; il eut pu solliciter des sursis, quémander des conseils de réforme, mais ces moyens répugnent à la conscience toute de droiture du soldat Moury, et, la France appelant ses enfants, sa conduite fut vite tracée. Il partit.

"Peut-être, dans les rues de Dakar, rencontrerez-vous un territorial un peu gauche dans son uniforme, mais à l'allure décidée et au regard bon et franc! Saluez-le bien bas: c'est le soldat de 2ème classe Moury, l'évêque de la Côte-d'Ivoire!"

Les amateurs de bonne musique seront enchantés d'apprendre l'ouverture d'un magasin de *Pathéphones* et de disques *Pathé* au Builders' Exchange (No 204, 2me étage), coin Portage et Hargrave. Pathé Frères furent les pionniers de la science de la reproduction du son en Europe, et les premiers à inaugurer l'usage d'une pierre précieuse comme moyen de reproduction. Le Pathéphone jouit depuis un grand nombre d'années d'une réputation universelle. Les deux points saillants du Pathéphone sont: la qualité de la reproduction et la suppression de l'emploi d'une aiguille. Une visite aux magasins Pathéphone convaincra tous les amateurs de bonne musique.

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.



Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter en personne à l'agence où à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais pas aux sous-agences, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres sous certaines conditions; une maison habitable doit être construite sur le homestead à moins que la condition de résidence ne soit accomplie dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura droit de préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead et 50 acres de culture en plus. La patente pour la préemption peut être obtenue en même temps que celle de homestead sous certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300.

La quantité d'acres a cultiver peut être réduite en cas de terrains rocailleux, trop durs ou en broussailles. On pourra sous certaines conditions remplacer la culture par l'élevage des animaux.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

AVIS

HUDSON BAY, PEACE RIVER AND PACIFIC RAILWAY COMPANY.

Avis est par la présente donnée que la Hudson Bay, Peace River and Pacific Railway Company, fera application au Parlement du Canada, à sa prochaine session, pour un acte changeant le nom de la Compagnie en celui de "Winnipeg and Hudson Bay Railway Company", et pour autres fins.

Daté à Winnipeg ce 26ème jour de novembre 1914.

LEWIS and SMELLIE,
Solliciteurs des applicants.

A L'HOTEL-DE-VILLE

La première séance du conseil de ville pour l'année 1915 a eu lieu lundi matin.

On y a procédé, entre autres choses, à la formation des comités:

Finance. — Echevins Gauvin, président; Sutherland, Marion, Leck et Guilbault.

Travaux Publics. — Echevins Marion, président; Pelletier, Turnbull, Beaupré et McLean.

Eau et lumière. — Echevins Cusson, président; Sutherlandfi Leck, Guilbault et Beaupré.

Police et Feu. — Echevins Guilbault, président; Turnbull, Gauvin, Sutherland et Cusson.

Santé et Licences. — Echevins Turnbull, président; Beaupré, McLean, Marion et Pelletier.

Parcs et boulevards. — Echevins Sutherland, président; Pelletier, Cusson Turnbull et Gauvin.

Ponts. — Echevins Pelletier, président, Marion, McLean, Gauvin et Leck.

Legislation, réception et commerce. — Echevins Beaupré, président; Leck, Guilbault, McLean et Marion.

Une Magnifique Institution

Les élèves de l'Ecole Provencher ont déposé à leur Caisse d'Epargne un total de $45.02 le lendemain du Jour de l'An. Ces dépôts signifient plusieurs choses. La première, c'est la bonne idée qu'a eue le Fre. Joseph d'instituer cette caisse d'épargne. Une autre conclusion c'est que les enfants sont entrés de plein pied dans ce système de l'épargne. Enfin cette somme de $45, ramassée à même la menue monnaie des enfants, montre qu'il y a encore, malgré tout, une bonne quantité d'argent qui circule dans le public; car, ne l'oublions pas, cette somme enlaissée le lendemain du jour de l'An no représente qu'une fracitno d'étrennes données aux enfants.

Chez Nous ET autour de Nous

L'Honorable Robert Rogers a annoncé que le gouvernement du Canada avait reçu instruction du gouvernement russe d'acheter pour lui en Canada 20,000 selles à $72.50 chacune. Cette commande sera divisée entre les selliers du Canada.

Les Dames Patronnesses de l'orphelinat Saint-Joseph de Winnipeg ont offert un dîner du Jour de l'An aux enfants de l'institution la semaine dernière. Elles ont invité le maire Deacon, les membres du bureau de contrôle, ainsi que les présidents des différentes organisations de charité de la ville. Tous ces visiteurs ont admiré la manière dont cette maison est conduite. C'est une admirable institution que cet orphelinat, comme du reste le sont généralement toutes nos maisons de charité. Montrons-les aux pouvoirs publics et ce sera une manière de faire tomber bien des préjugés.

Si vous avez besoin de bois de corde tel que tremble sec, épinette blanche, épinette rouge à des prix très modérés, adressez-vous à Eusèbe Bouvier, marchand à Bouville, Man.

M. J.J. Carrick, député de Port Arthur, vient d'offrir ses services au gouvernement canadien comme militaire, et il conduira peut-être un régiment au feu en sa qualité de colonel.

Mme P. H. Buote et sa famille, de Redvers, Sask., sont en visite depuis Noël chez M. C. C. Bernier pour un mois.

M. et Mme Ch. C. Bernier sont partis dimanche matin pour un voyage de trois semaines dans la province de Québec.

D'après des rapports reçus aux quartiers généraux du C. P. R., à Montréal, le terrain préparé dans notre province pour la récolte, excède cette année de 40 %, celui de l'automne 1913, soit 4,117,615 acres comparés à 2,882,171. En voici le détail:

1914	
Les Labours.......	175.336
Jachères d'été.......	1.203.394
Labours d'automne.	2.733.885
1913	
1ers labours.......	155.942
Jachères d'été.......	1.144.405
Labours d'automne.	1.581.824

L'élevage du bétail a aussi fait des progrès marquants dans cette province, ce qui prouve que la culture mixte tend à se populariser de plus en plus.

Dans l'Alberta, bien que la valeur annuelle des produits de laiterie s'élève à $10,000,000, la production n'est pas suffisante pour satisfaire aux demande locales. L'exportation des bestiaux de l'Alberta aux Etats-Unis, a été très active depuis qu'on a levé l'embargo.

Cette semaine au Théâtre Walker, vues animées; la semaine prochaine l'opéra "Chocolate Soldier"; à l'affiche par la troupe d'opéra de Winnipeg "Les Cloches de Corneville".

Melle Antoinette Kéroack, fille de Mme M. A. Kéroack, de cette ville, est partie au premier de l'An pour Le Pas, où elle enseignera.

Nous aprenons avec plaisir que Albert, jeune fils de l'honorable juge Prendergast, très gravement malade il y a quelques jours, est maintenant en voie de guérison.

M. Maurice Dumousseau, de la *West-Canada Publisching Company*, est de retour de France, où il s'était rendu en septembre dernier comme réserviste. M. Dumousseau a vu l'armée française à l'œuvre, et il ne doute pas du succès de son pays.

EN ROUTE!

Nous recevons d'un de nos bons amis, M. Jules Hastir, réserviste belge, la belle lettre suivante, que nous publions avec beaucoup d'empressement:

Monsieur le rédacteur du *Manitoba*,

Nous avons quitté Winnipeg au nombre de vingt-huit, ayant à notre tête M. Grenade, le très aimable ancien sergent de l'armée belge. Tout le long de la route ce n'est que chants et danses, aux grands applaudissements des autres voyageurs. A Port-Arthur nous avons le plaisir de recevoir la visite d'un prêtre, qui, après une splendide allocution, nous a donné sa bénédiction avant notre départ du Canada. Des dames ont récité des prières et chanté des cantiques pour nous. M. Grenade, notre chef, a répondu à cette touchante fête en des termes émus et bien sincères. La réunion s'est terminée par les chants nationaux: *La Brabançonne, Dieu sauve le Roi, La Marseillaise.*

Mais ce qui nous a impressionnés le plus, ce fut la magnifique réception qui nous a été faite à Montréal. A Montréal un groupe de Belges, à peu près égal au nôtre, nous attendait, drapeau en tête et accompagné de personnages en vue de la métropole. Nous nous sommes rendus à la caserne des grenadiers où le colonel nous a souhaité la bienvenue. Inutile de vous redire comment M. Grenade a su répondre à toutes ces attentions. Ensuite, dîner grandiose, (pas un dîner de caserne, mais un dîner de Royal Alexandra!) C'était la profusion même. Les dames du Fonds de Secours Belge sont arrivées bientôt accompagnées de leurs maris et de notabilités de Montréal et nous ont remis à chacun un paquet de vêtements: mitaines, chaussettes (plusieurs paires)., écharpes, en un mot tout ce qui permet à un soldat de ne pas souffrir du froid pendant l'hiver. Des chaussures ont été distribuées à ceux qui en avaient de défectueuses. Plusieurs paletots ont aussi été distribués. De plus, on nous a munis de pipes, tabac, chocolat, etc.

Monsieur le consul belge a prononcé un éloquent discours dans lequel il a fait l'éloge de la Belgique. Il nous a remerciés d'avoir répondu à l'appel du devoir et nous a souhaité de revenir victorieux.: Notre chef lui a répondu d'une façon très courte, mais bien *tappée*. Les vivats pour le roi Albert, pour le Canada, pour la France, ont éclaté.

Nous avons ensuite visité un peu la ville, qui est très belle; et nous sommes partis pour Halifax à sept heures et demie. De nouveau les Montréalais nous ont accompagnés à la gare. Nous trouvâmes à la gare des caisses de sandwiches envoyées à notre intention, de manière à nous dispenser d'être obligés d'acheter de la nourriture durant le voyage. Cela nous a valu quatre repas. C'est au chant de la Brabançonne que nous nous sommes éloignés de Montréal, la généreuse. Un belge, M. Lecomte, a tenu à nous accompagner de Montréal à Halifax, où il nous a dit un amer au revoir. Nous partons sur l'un des bateaux du C. P. R. Nous serons neuf cents. Nous y serons très bien. Nous voyageons en seconde.

Nous aborderons à Liverpool et de là, nous nous rendrons à Londres où nos effets militaires nous attendent; puis au Havre. Je vous écrirai de là.

Veuillez recevoir mes souhaits du nouvel an.

Au plaisir de vous revoir. Salutations bien respectueuses.

Jules HASTIR.

Naissance

En cette ville, le 6 courant, Mme J. A. Charette, une fille, parrain et marraine, M. et Mme A. Gauvin.

"VINGT-NEU"F"IEME"

Petite histoire d'espionnage

On écrit de Londres au "Journal de Genève":

Un ami qui vient de France m'a raconté l'histoire suivante, rigoureusement authentique, qui dénote chez les espions de l'empereur une audace et un courage que l'on serait heureux de pouvoir employer plus noblement pour une cause meilleure.

Au moment où l'armée allemande descendait sur Paris, l'autorité militaire française avait fait réunir, dans un parc d'artillerie proche de la capitale, un grand nombre de canons de 75.

Un matin, le commandant du parc, qui procédait à sa toilette matinale et commençait à se raser, entend un bruit insolite sous ses fenêtres. Il appelle son ordonnance, lui demande les raisons de cette agitation.

— Mon commandant, c'est un lieutenant du génie qui a forcé la consigne et se trouve dans le parc.

— Que veut-il?

— Il examine les pièces.

— Bien; j'y vais.

Sans se hâter, notre officier achève de se raser; puis, calme et souriant il descend au parc. Au milieu des canons, il voit un petit lieutenant, svelte, élégant, tiré à quatre épingles, portant un uniforme quasi neuf et reluisant de broderies.

Le commandant lui dit:

— Que faites-vous donc là, lieutenant?

— Mais rien, mon commandant; j'ai eu seulement la curiosité de venir visiter le parc; c'est si intéressant, à l'heure où nous sommes, et vous comprenez que je me passionne pour votre arme.

— Parfaitement, lieutenant; mais à quel régiment appartenez-vous donc?

— Mon régiment? Vous voyez bien que j'ai les grenades au col: je suis attaché à l'état-major.

— Très bien! très bien! (Un temps). Voyons, puisque vous êtes là vous allez m'aider; j'ai justement besoin de compter les pièces rassemblées dans ce parc.

— A vos ordres mon commandant.

— Eh bien! venez avec moi et commencez à compter à haute voix.

Le commandant nota une expression fugitive d'inquiétude au coin des lèvres du petit lieutenant.

— Allons, commencez.

— Un, deux, trois.., dit le lieutenant.

— Non, non, interrompit le commandant, je ne compte pas comme cela. Vous allez dire: première, deuxième, troisième, et ainsi de suite jusquà ce que nous ayons terminé l'énumération des pièces.

Nouveau tic nerveux sur le visage du lieutenant, qui se raidit et commence:

— Première, deuxième, troisième...

Aucun accident jusqu'à la vingtième. Le commandant fixe seulement son regard imperturbable sur le jeune officier. Après avoir franchi le cap de la vingtième, le lieutenant semble faire un effort pour bien articuler le "v" et le "t".

— Vingt-deuxième, vingt-troisième...

Rien à reprendre.

—... Vingt-huitième...

et subitement éclate:

—... Vingt-neu"f"ième...

D'un bond, le commandant saute au collet du lieutenant, le terrasse en criant:

— Je vous tiens!... A moi!...

Immédiatement, on accourt; le lieutenant est saisi, fouillé, et dans le talon d'une de ses bottes, on trouve une pièce d'identité établissant qu'il appartient à l'armée allemande. C'était un espion!

Il fut remis à la maréchaussée et, quelques instants après, ce brave espion payait le tribut de son audace.

— Ainsi, ajouta le commandant qui racontait l'histoire à mon ami. je vous passe un bon "tuyau": toutes les fois que vous avez le moindre doute sur un lascar quelconque, faites-lui dire "vingt-neuvième"; il n'y a pas un Allemand sur cent mille, quelle que soit sa maîtrise de la langue française. qui puisse échapper à tous les pièges que contiennent ces deux mots Il y a le "v" et le "t" de "vingt", puis encore le "v" de "neuvième" dont la combinaison est impossible pour une bouche allemande.

Guillaume II Enfant

A l'ocasion du soixante-dixième anniversaire de la reine Alexandra, les journaux anglais rappellent que son mariage fut la première cérémonie officielle à laquelle le kaiser Guillaume assista. Il avait alors cinq ans et pendant la cérémonies, ses oncles, les ducs de Connaught et d'Edimbourg, étaient assis à ses côtés pour le faire rester tranquille. Tout à coup, il commença à taper les pieds sur le parquet et une pichenette d'avertissement le rappela à l'ordre. Alors, selon l'évêque Wilberforce, qui était témoin de l'incident, le futur empereur se mit à genoux sous la table et mordit ses deux oncles aux mollets, d'une façon si décidée qu'ils furent obligés de se lever.

LES ANGLAIS ET L'ARMEE FRANCAISE

Dans un article de fond intitulé: "La Défensive française", le *Daily Chronicle* dit:

La lutte défensive est loin d'avoir été une lutte monotone ou une lutte de hasard entre de faibles unités. La supériorité numérique allemande a permis aux envahisseurs, en même temps qu'ils maintenaient par la mine, le bombardement et l'attaque, leurs tentatives quotidiennes dans le but d'user l'adversaire, de lancer sur certains points choisis par eux des forces considérables.

C'est ce qu'ils ont fait à plusieurs reprises devant Nancy et au Nord de Verdum; c'est ce qu'ils ont fait sur une demi-douzaine de points critiques le long de la ligne qui va de Soissons à Verdun, passant par Reims. L'histoire s'il pellerait "grandes batailles" les combats où ces attaques allemandes ont été et sont encore repoussées.

Les Français ont admirablement appris les tactiques de défense, qu'ils perfectionnent et développent chaque jour avec ce génie d'adaptation et d'initiative individuelle qui a toujours fait la célébrité du soldat français. Mais il ne faudrait pas s'imaginer qu'ils aient pour cela perdu leurs vieilles qualités pour l'attaque, qualités qui sont le propre du soldat français. Quand l'heure sonnera pour l'avance et que les Allemands seront rejetés chez eux, ces grandes qualités militaires se feront de nouveau sentir.

Peut-être aussi verrons-nous réapparaître cette ancienne atmosphère de notoriété et de gloire militaire au sein de laquelle le génie guerrier du Latin se plaît le mieux.

Mais, en attendant, c'est la guerre de défense acharnée, la lutte muette et "impersonnelle" — qui jusqu'ici n'a été révélée suffisamment par aucun chroniqueur militaire — qui a sauvé la France.

En cette heure de péril suprême, la nation française a révélé de nouvelles qualités morales et militaires qu'elle-même avant, ignorait presque posséder et dont le monde n'apprécie pas encore pleinement la portée. Mais ce sont peut-être ces qualités qui soulèveront la plus haute admiration de tous les historiens futurs.

Un Exemple de Journalisme Reptile

Sous ce titre la *Northwest Review* a publié la semaine dernière un article auquel nous souscrivons, et que nous voulons reproduire en entier:

"Il y a des gens si déraisonnables que c'est très difficile de discuter avec eux nimporte quel sujet sans devenir en colère. Prenez lex-maire de Toronto Hocken, par exemple. Sous certains rapports il a une habileté marquée: par exemple quand il s'agit d'enthousiasmer un groupe d'orangistes ontariens. Mais là où il y a une question de catholicisme ou de catholiques il perd la tête et se lance dans des propos grossiers et calomniateurs. Sa dernière c'est que: "Chaque véritable Romain" (lisez catholique) est un espion allemand donnant des renseignements par le confessionnal." Cette déclaration il est vrai, n'a pas été imprimée dans les colonnes éditoriales de la *Sentinel*, mais elle a été publiée dans une lettre imprimée dans le journal. Nous nous demandons ce que le major-général Hughes pense d'un discours aussi patriotique. S'imagine-t-il qu'une telle littérature convient aux Canadiens du 20ème siècle, particulièrement dans les circonstances où nous sommes. Cet empire est en guerre. Les Canadiens apprécient pleinement la gravité du conflit et se sont rangés sous les drapeaux avec un empressement qui a déconcerté l'ennemi. Les convictions religieuses des volontaires n'ont jamais été suspectées, encore moins mises en question, mais le Toronto bigot qui a le monopole de la *loyauté* ne pouvait se priver de la satisfaction de se payer une bêtise sur le pape, même au risque de semer la discorde dans les rangs de nos vaillants camarades qui s'en vont dans les tranchées.

"Chaque véritable Romain est un espion allemand donnant ses renseignements par le confessionnal". Voilà pour vous, braves catholiques belges qui avez sacrifié tout votre avoir sur l'autel de la liberté. Ecoutez ce verdict orangiste, vous, millions de catholiques français, qui, avant de vous élancer sur les lignes allemandes, avez fait votre paix avec Dieu dans le saint sacrement de la Pénitence. Méditez cette calomnie infernale, vous, les cinquante deux milles catholiques irlandais qui, le 30 novembre dernier, pour nous servir des termes du discours de John P. Redmond aux hommes de Galloway, vous êtes ralliés pour la défense de l'empire pendant que vos véneneux diffamateurs demeurent confortablement chez eux et prêchent la *loyauté au drapeau*. Oh, la honte et l'humiliation qu'il y a dans tout cela — que l'atmosphère de liberté du Canada puisse produire une pareille engeance de ...ants et venimeux reptiles.

"Chaque véritable Romain est un espion allemand donnant ses renseignements par le confessionnal" Quel commentaire sur l'intelligence même de Toronto; et quel argument en faveur de l'éducation libérale donnée dans nos écoles publiques! Connaissant comme elle les connaît tous les chiffres, sachant que l'armée des Alliés sur le théâtre ouest est surtout catholique, sachant que vingt-cinq milles prêtres français défendent les tranchées avec leurs braves camarades, cet organe calomniateur de a bigoterie et de l'intolérance n'hésite pas à semer des semences de discorde, et sous le couvert du patriotisme, à nourrir les appétits dépravés de ceux à qui leurs cœurs poltrons défendent une attitude qui soit en harmonie avec celle de leurs compatriotes catholiques. Encore une fois qu'est-ce que le major-général Hughes pense d'un tel genre de journalisme?

Les Canadiens-Francais de l'Ouest

Voici de quelle sympathie et encourageante façon M. l'abbé *D'Amours*, l'éminent rédacteur de l'*Action Sociale* termine une série d'articles sur la vie française de l'ouest, dans le *Parler Français*:

Avec leurs beaux collèges, leurs sociétés, leurs congrès, leurs groupements solides, les Canadiens de l'Ouest, fiers d'une héroïque tradition et encouragés par de réels succès, envisagent l'avenir sans terreur ni découragement, malgré les difficultés nombreuses dont se hérisse leur route. A leur solide vigueur et à leur courage s'ajoutent les organismes efficaces qui doivent donner à leur action l'efficacité et le succès.

Nous suivons des yeux et du cœur leurs travaux et leurs combats aux avant-postes de notre extension pacifique sur le sol de notre patrie. Les luttes qu'ils soutiennent, leurs succès et leurs épreuves sont pour toujours les nôtres. Ni leurs peines ni leurs joies ne peuvent nous laisser indifférents. Ils ont besoin de nous sentir avec eux. Nous avons nous-mêmes besoin de leur rester fidèles, pour ne pas déchoir de la grande mission de foi et de civilisation chrétienne qui reste la nôtre.

J.-A. D'Amours, ptre.

PETITES ANNONCES

Renseignements généraux sur le Théâtre Walker

Les soirées commencent à 8.30 hrs
Les matinées à 2.30 hrs.

Les billets sont en vente au bureau du théâtre, de 10 hrs. a.m. à 10 hrs. p.m. Le téléphone pour billets réservés est: 2520 Garry ; les billets sont retenus jusqu'à 6 hrs. p.m. seulement; les vestiaires sont situés côté droit du foyer, au premier; du côté gauche au balcon; les manteaux y sont gardés par les femmes de service.

Bureau des terres du Dominion District de Winnipeg

Avis public est par les présentes donné que le et après le 21 décembre 1914, les terres à culture suivant a seront mises à la disposition du public qui voudrait faire ses entrées comme Homestead

In township 33 range 11 west of P. M.

Township 33 range 12 west of P. M.
Township 31 range 11 west of P. M.
Township 31 range 12 west of P. M.
Township 31 range 13 west of P. M.
Township 38 range 23 west of P. M.
Township 59 range 22 west of P. M.
Township 59 range 23 west of P. M.
Township 60 range 22 west of P. M.
Township 61 range 20 west of P. M.
Township 61 range 21 west of P. M.

Except in last six township the school and Hudson Bay Company Lands within the mile strip ner apart by order in council of 13th of December 1912, for the Hudson Bay Railway as indicated on the plans.

Also the following land in township 63 range 15 west of P. M. vis., Fr. H. one half sec. 30 N. of Lake, Frac. Sec. 31 N. of Lake. Frac. N. . and S. W. of sec. 32 North of Lake and N. W. 32 will be open for homestead entry.

Daté à Winnipeg, ce 29ème jour de décembre 1914.

L. RANKIN,
Agent.

1-12

The Canadian Western Railway Compagny

Avis est donné par les présentes, que "The Canadian Western Railway Company" fera demandé à la prochaine session du Parlement du Canada, d'un Acte étendant les limites du temps dans lequel la dite compagnie doit commencer et achever la contruction d'un chemin de fer qu'elle et autorisée à construire en vertu du chap. 69 des Status de 1909.

Daté à Winnipeg, ce 28ème jour de décembre A. D. 1914.

HOUGH CAMPBELL & FERGUSSON
Solliciteurs pour les requérants.

10-15

PLANS SOUMIS PAR LA MANITOBA BRIDGE & IRON WORKS LTD., POUR LE FUTUR PONT PROVENCHER

LE PLAN No 1 indique le modèle ferme-pony (Pony-Truss) soumis par la "Manitoba Bridge & Iron Works Ltd". Ce dessin comporte même force que l'original préparé par l'ingénieur LeGrand, et comprend la traverse-bascule Strauss (Strauss Lift Span), spécifiée par l'ingénieur de la Villé de St-Boniface et l'Ingénieur-Consultant Ruttan. La somme de $253,000 a été la plus basse soumission pour ce dessin.

LE PLAN No 2 indique un pont de poutres composées (Plate Girder), tel que soumis par la "Manitoba Bridge and Iron Works Ltd.". Ce pont correspond exactement à la spécification détaillée des Ingénieurs de la Ville de St. Boniface. Ce dessin comprend aussi la traverse bascule Strauss (Strauss Lift Span), tel que prévue par les plans et devis. La somme de $283,000 a été la plus basse soumission pour le dessin original.